

Les prisonniers de guerre français dans l'industrie de guerre du Reich (1940-1945)

Christophe Woehrle

DANS **GUERRES MONDIALES ET CONFLITS CONTEMPORAINS 2018/2 N° 270**, PAGES 121 À 142
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0984-2292

ISBN 9782130802174

DOI 10.3917/gmcc.270.0121

Date de mise en ligne : 13/06/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2018-2-page-121?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2018-2-page-121?lang=fr).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS DANS L'INDUSTRIE DE GUERRE DU REICH (1940-1945)

Par son ampleur, avec 1 800 000 prisonniers de guerre français, déplacés à l'intérieur des frontières du Troisième Reich pour y servir de main-d'œuvre, comme le prévoit la convention de Genève ratifiée en 1929, la captivité présente des aspects uniques dans l'histoire des conflits contemporains. Une étude concrète et novatrice du phénomène de la captivité, pose la question de l'approche historique de ce phénomène. Les travaux d'Yves Durand¹ ou Ulrich Herbert² de la fin du siècle dernier et qui restent les références sur le sujet, partent d'un constat général et des propriétés communes des conditions de captivité pour les appliquer aux individus. Lorsqu'il est question des prisonniers de guerre dans leur ensemble, est évoqué un type d'individu qui n'existe pas dans la réalité. L'individu biologique est original et unique mais interdépendant d'un ensemble. Cette approche propose d'analyser l'individu concret dans la captivité afin de déterminer ce qui est commun au groupe et d'isoler ce qui est caractéristique. Les aspects de la captivité sont multiples, différents pour deux individus, l'individu lui-même n'est pas constant, un jour abattu, l'autre confiant. En ce qui concerne la souffrance, chaque individu exprime son affliction selon son caractère. Quelle que soit la raison du tourment, la notion de douleur est identique pour tous. Se dégage alors une idée qui s'applique au nombre car, bien que différents, ils subissent le même sort.

Cet article se fonde sur l'étude des parcours individuels d'un *Arbeitskommando*³, composé de 714 prisonniers de guerre français employés dans l'industrie de roulement à billes de la ville industrielle de

1. Yves Durand, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français, 1939-1945*, préface d'Armand Lanoux, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie Tunisie Maroc 1980, 542 p.

2. Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter. Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches*, Bonn, Dietz, 1985, 494 p.

3. Les prisonniers de guerre étaient répartis dans des détachements de travail sous l'autorité d'un camp principal appelé « Stalag » et mis au travail dans les différents secteurs de l'économie du Reich.

Schweinfurt⁴, un des fleurons de l'industrie de guerre du Reich. Il s'agit de considérer la captivité sous un angle neuf, en y intégrant des données jamais exploitées, tout en tenant compte des aspects immuables déjà considérés par des analyses généralistes antérieures.

La captivité de guerre offre des conditions exceptionnelles qui contraignent le chercheur à se détacher de toute considération ordinaire sur la totalité des aspects des conditions de vie des prisonniers de guerre. Elle n'est pas une privation de liberté au sens, lié à un emprisonnement, où on l'entend traditionnellement et, tout comme la captivité a ses propres caractéristiques en temps de guerre, la notion de liberté, elle aussi, s'appréhende de manière différente dans cette situation. La captivité de guerre concerne essentiellement l'entrave à mener une existence considérée comme normale et revêt nombre de caractères négatifs, dont les principaux sont la privation de confort, la délimitation d'un espace de liberté, la vie en communauté restreinte ou le mal du pays. Toutefois, elle pousse à réaliser des actions jamais envisagées auparavant et son caractère provisoire, sans durée, lui confère des caractéristiques singulières. Des privations ont été infligées aux prisonniers de guerre, leurs libertés astreintes, et même s'il y a des libertés psychologiques ou mentales qu'aucune mesure n'ait pu entamer, dès lors que la liberté est entravée, le soldat captif est en situation de souffrance voire de détresse, quel que soit le niveau de contrainte.

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les archives officielles sont nombreuses et leur gestion ainsi que leur conservation sont différentes selon les pays. Une quantité importante d'archives privées est conservée dans le cercle familial des prisonniers de guerre et n'en est jamais sortie. La difficulté majeure d'une étude significative de la captivité repose sur la dispersion des fonds. Afin de réaliser une reconstitution fidèle et complète de la liste des prisonniers de guerre du détachement de travail étudié, plusieurs ensembles de documents ont été analysés et recoupés. Des précisions doivent être apportées sur l'organisation des camps et la répartition des prisonniers de guerre dans l'économie du Reich, afin d'appréhender la difficulté à établir une liste des prisonniers de guerre constituants un *Arbeitskommando*.

Un *Arbeitskommando* ne désigne ni un employeur, ni une commune, mais le lieu d'hébergement d'un détachement de travail. Les prisonniers d'un même détachement affectés à des travaux à la campagne sont répartis dans plusieurs fermes et se retrouvent le soir, dans leur *Arbeitskommando* sous surveillance de la Wehrmacht⁵. Pour ce qui est des employeurs majeurs

4. Schweinfurt est une ville industrielle située dans la région de la Basse-Franconie (Unterfranken) en Bavière.

5. Armée du III^e Reich à partir du 21 mai 1935 et jusqu'à sa dissolution officielle en août 1946.

de l'industrie, le nombre de prisonniers de guerre affectés pouvant être assez important, ils sont assignés dans plusieurs détachements de travail, portant chacun un numéro différent, alors que l'employeur est identique et les prisonniers de guerre issus du même *Stalag* et de même nationalité.

En Allemagne, la gestion de l'emploi est confiée à l'*Arbeitsamt*⁶ de chaque arrondissement, les besoins en main-d'œuvre sont communiqués au *Stalag*⁷ et les prisonniers de guerre disponibles, mis à disposition par le camp, sont affectés à différents détachements de travail. Au niveau des archives du camp sont seuls conservés les noms, prénoms et matricules des prisonniers de guerre ainsi que le numéro du détachement de travail, sans autres indications de lieu. Ce sont les archives des *Arbeitsämter* qui permettent d'être renseignés sur le lieu, l'affectation et la composition des *Arbeitskommandos*. Ces archives sont conservées soit par les *Staatsarchiv*⁸ de l'arrondissement, soit par le Service international de recherches de Bad Arolsen en Hesse.

Depuis plusieurs années, les entreprises allemandes fournissent un travail de recherches plus ou moins élaboré sur la période du national-socialisme de leur histoire. Certaines font appel à des historiens de renom, chargés d'étudier et de publier, souvent dans le cadre d'un jubilé, une histoire de l'entreprise. L'*Unternehmensgeschichte* est devenue partie intégrante des sciences de l'histoire économique et sociale en Allemagne. Certaines entreprises jouent la carte de la transparence, d'autres cherchent à se disculper des engagements pris lors de la période sombre du nazisme. Pour les petites entreprises, le manque de conservation des archives et le secret familial, voire la disparition de l'entreprise, ne laissent que peu de chance de retrouver des traces de cette période. La société Fichtel & Sachs est aujourd'hui un équipementier automobile portant le nom de ZF Friedrichshafen, leader mondial dans la fourniture de systèmes de transmission et de châssis. En 2015, le groupe fêtait son 120^e anniversaire, et pour l'occasion s'était alloué les services d'un historien allemand de renom, le professeur Andreas Dornheim de l'université de Bamberg, afin de rédiger l'histoire de l'entreprise depuis ses débuts jusqu'à nos jours⁹. Les recherches sur la période nazie de l'entreprise et plus particulièrement celle sur l'utilisation de main-d'œuvre étrangère pendant la Seconde Guerre mondiale ont été confiées à l'auteur de cette étude auquel l'accès aux archives fut autorisé en toute indépendance¹⁰. Ce sont les archives de l'entreprise qui ont permis de reconstituer la liste des personnels étrangers utilisés pendant la Seconde Guerre mondiale par Fichtel & Sachs.

6. Office pour l'emploi.

7. Abréviations de *Stammlager*, camp pour prisonniers de guerre issus du rang ou sous-officiers.

8. Archives de l'État fédéral.

9. Andreas Dornheim, *Sachs. Mobilität und Motorisierung: Eine Unternehmensgeschichte*, Hoffmann & Campe Verlag GmbH, 2015, 784 p.

10. Christophe Woehrle, *Französische Kriegsgefangene in der Rüstungsindustrie im Zweiten Weltkrieg in Schweinfurt bzw. bei Firma Fichtel & Sachs*, 2015, 337 p.

Au courant de l'année 1945, l'administration française a constitué un fichier alphabétique sous forme de fiches individuelles conservées au Pôle des archives des victimes des conflits contemporains du Service historique de la Défense à Caen et recense la totalité des prisonniers de guerre français. Y figurent les données personnelles et militaires, les camps principaux (*Stalags*) traversés et les événements majeurs sur la captivité (rapatriement, transformation en travailleur libre, évasion, décès, etc.) N'y figurent que rarement les numéros des *Arbeitskommandos* dans lesquels le prisonnier de guerre a travaillé et, lorsqu'ils sont mentionnés, il est impossible de les localiser ou les identifier. Lorsqu'exceptionnellement la localisation géographique est indiquée, le lieu et la nature du travail ne sont pas encore définis¹¹.

Une fois le détachement de travail reconstitué à partir des sources germaniques, les archives françaises servent à retracer l'état-civil complet et la dernière adresse connue, au moment où les anciens prisonniers de guerre ont touché leur pécule¹². À partir de ces données est entreprise la recherche des descendants des 714 prisonniers de guerre français afin de récupérer auprès d'eux des documents inédits, restés dans le cadre familial. Il s'agit de rassembler des documents personnels (lettres, photos, journaux intimes, etc.), mais également des récits de captivité, lesquels ne sont jamais sortis du cercle privé.

L'acheminement des prisonniers de guerre vers l'Allemagne s'est opéré progressivement entre les premiers jours de la bataille de France en mai 1940 et jusqu'au début de l'année 1941. Les archives départementales conservent dans la sous-série R, les archives des préfetures et des affaires militaires. Elles couvrent cette période importante, antérieure au départ des prisonniers de guerre vers l'Allemagne, plutôt délaissée par les études précédentes et qui détermine l'organisation de la répartition des prisonniers de guerre au sein de l'économie du Reich. L'étude des *Frontstalag*¹³, vidés de leurs occupants et envoyés en Allemagne au début de l'année 1941, montre la différence de comportement des captifs, restés sur le sol français et arrivés tardivement dans le Reich, avec ceux arrivés plus tôt¹⁴.

Enfin, pour aborder la captivité sous ses aspects les plus larges, des fonds, peu ou pas consultés depuis la fin du conflit, sont venus compléter

11. Bureau des archives des victimes des conflits contemporains AC 40 R 1825 à AC 40 R 3005 et AC 22 P 3494 à AC 22 P 3696, *Wehrmachtsauskunftstelle für Kriegerverluste und Kriegsgefangene* – Fichier alphabétique des prisonniers de guerre français (métropole, outre-mer et colonies) (1939–1945).

12. Somme forfaitaire mensuelle touchée par chaque prisonnier de guerre sur la durée totale de la captivité et versée par l'État entre 1953 et 1959.

13. Camps ouverts par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale mais implantés à l'extérieur du Reich ; ils étaient situés essentiellement en France et en Pologne, Armelle Mabon, « Les Frontstalag », in Sylvie Caucanas, Rémy Cazals, Pascal Payen (dir.), *Les Prisonniers de guerre dans l'Histoire, Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003, p. 137–155.

14. Archives départementales de l'Aube, Fonds du bureau de liaison chargé des relations avec les autorités allemandes d'occupation (1940–1944), Affaires soumises aux autorités allemandes, Dossiers thématiques constitués par le Bureau de liaison pour le suivi des affaires (copies des courriers échangés et leur traduction, textes officiels, coupures de presse, arrêtés préfectoraux, rapports, notes), 310 W 147 à 275, 1940–1944.

la recherche. Aux *Staatsarchiv* de Würzburg ont été dépouillées les archives de la Gestapo de la ville, conservées dans leur intégralité, elles donnent un aperçu sur les poursuites menées par la police secrète du Reich contre des Français impliqués dans des affaires de sabotage, d'intelligence avec l'ennemi, de rapports avec la population allemande, etc.¹⁵. Aux *Staatsarchiv* de Bamberg ont été examinés les actes du *Sondergericht*¹⁶ de Bamberg, où sont conservés la totalité des procès de femmes allemandes ayant eu des relations avec des prisonniers de guerre français dans la circonscription. Les instructions et enquêtes préliminaires de chaque procès constituent une source rare et riche sur les conditions de vie et de captivité ; elles ouvrent une fenêtre sur un des aspects les plus intimes de la captivité¹⁷.

Pour finir, une place importante a été laissée aux témoignages de prisonniers de guerre français et travailleurs du STO mais également de l'autre côté de la frontière aux employeurs, ouvriers, enfants, propriétaires d'immeubles ayant hébergé des prisonniers de guerre, encore vivants et qui ont accepté de témoigner de cette sombre période de leur vie.

CATÉGORIES DE FRANÇAIS DANS LE REICH

Systématiquement, dans les publications germaniques des dix dernières années, les auteurs définissent différentes catégories de *displaced persons*¹⁸ prises en compte dans leurs études. Les travaux outre-Rhin semblent convenir de l'utilisation du mot *Zwangsarbeiter*¹⁹ pour définir les étrangers amenés dans le Reich utilisés comme main-d'œuvre dans l'économie du Troisième Reich²⁰. Dans ses travaux des années 1980, Ulrich Herbert avait préféré le terme *Fremdarbeiter*²¹. Si le premier terme insiste particulièrement sur la notion de contrainte, il ne semble pas convenir aux prisonniers de guerre français mis au travail dans le respect des conventions internationales. Qu'en est-il des prisonniers de guerre transformés en civils, qui au cours du conflit ont opté pour un changement de statut, par un acte volontaire, pour bénéficier de conditions favorables de captivité ? Les prisonniers de guerre ayant été amenés à travailler dans l'industrie de guerre, en parfaite violation des conventions, semblent convenir à la définition de contrainte,

15. Staatsarchiv Würzburg, II. Neuere Bestände (Behörden und Gerichte des 19. - 21. Jahrhunderts), C. Behörden des Deutschen Reichs und der Bundesrepublik Deutschland, Geheime Staatspolizei, Leitstellen (1937-1945).

16. Tribunal d'exception.

17. Staatsarchiv Bamberg, II. Neuere Bestände (Behörden und Gerichte des 19. - 21. Jahrhunderts), B. Behörden des Königreichs Bayern und des Freistaats Bayern, Justiz, Politische Befreiung, Gerichte nach 1879, Sondergerichte (1933-1945).

18. Personne contrainte à quitter son pays à cause de la guerre ou de persécutions.

19. Travailleur forcé.

20. Mark Spoerer, *Zwangsarbeit unter dem Hakenkreuz, Ausländische Zivilarbeiter, Kriegsgefangene und Häftlinge im Deutschen Reich und im besetzten Europa 1939-1945*, Stuttgart, München, Deutsche Verlags-Anstalt (DVA), 2001, 250 p.

21. Travailleur étranger.

mais ceux qui ont travaillé dans l'agriculture ne correspondent pas à cette notion d'obligation. Un travailleur du STO²², rafflé ou requis, peut-il supporter la comparaison avec un prisonnier de guerre ? Dans l'historiographie allemande contemporaine, les déportés sont fusionnés dans la même catégorie que les requis du STO sous la dénomination de *Zwangsarbeiter*. Les actions juridiques qui ont opposé les membres du STO pour le droit à se faire appeler déportés du travail²³ montrent à quel point le sujet est sensible en France et, 70 ans après la fin de la guerre, la catégorisation des victimes n'autorise pas la moindre simplification. Tous ont été victimes du nazisme, mais chacune des catégories de victimes veut conserver les spécificités des épreuves qu'elle a subies²⁴.

L'organisation des camps de prisonniers de guerre ainsi que l'étude de la période entre la capture et l'arrivée dans le Reich permettent de comprendre la complexité de la gestion de l'afflux important de captifs dès la débâcle. Au fur et à mesure du développement de la guerre, répondant aux situations d'urgence, puis aux besoins de main-d'œuvre, l'*Oberkommando der Wehrmacht*²⁵ s'est adapté. C'est l'importance de cette organisation qui a déterminé, non seulement le lieu de détention de chaque prisonnier de guerre (prédéfini par le lieu de capture), mais aussi son parcours dans les camps, ses relations et son comportement avec les Allemands tout au long de sa détention.

Différents points de vue, mis en commun, permettent de considérer les conditions dans lesquelles les prisonniers de guerre français ont été traités tout au long de leur captivité au service de l'industrie de guerre allemande. La situation évolutive du conflit ajoute à la complexité individuelle et donne sens à l'impossibilité d'écrire une histoire de la captivité linéaire qui verrait les prisonniers de guerre vivre les mêmes conditions tout au long de leur captivité. Il s'agit d'identifier ce qui, au cours de la période, a été immuable afin d'en extraire les aspects originaux qui permettent d'affirmer que des différences fondamentales ont existé entre les conditions de vie des prisonniers de guerre d'une même nation et encore plus, à cause des lois raciales du Reich, avec ceux d'autres nationalités.

CONDITIONS DE VIE

Les conditions matérielles dans lesquelles vivaient les prisonniers de guerre sont aussi variables que leurs lieux de détention. Toutefois, il est

22. Service du travail obligatoire.

23. Patrice Arnaud, « La longue défaite des "requis" du STO. L'échec du combat pour l'adjonction du terme de "déportation" dans leur titre », in Tal Bruttmann, Laurent Joly et Annette Wieviorka (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions du CNRS, avril 2009, p. 351-376.

24. Patrice Arnaud, *Les STO, Histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 551-590.

25. Organe de commandement suprême des forces armées allemandes de 1938 à 1945.

constant que cet aspect revêt une invariable commune : le niveau de vie en captivité, en général, est inférieur à celui que le captif avait avant sa mobilisation. Il y a l'effet direct sur l'individu, celui qui survient du manque de nourriture ou du manque d'hygiène et qui a une conséquence immédiate sur l'organisme. Ce seul effet de comparaison avec le niveau de vie antérieure provoque une souffrance de l'esprit. Il n'en reste pas moins, que l'on souffre réellement de la soif lorsqu'on ne peut plus assez s'hydrater et non pas parce que l'on ne boit que de l'eau, alors que l'on préfère le vin. En souffre-t-on moins ? Le corps s'adapte et se conforme aux exigences en s'accommodant, tant que le corps est conservé ; dès lors que la vie est mise en danger, le corps impose une souffrance à la conscience. Les prisonniers de guerre ont appris à atténuer la douleur due au manque. Concernant l'affliction due à la privation et au désir, entre en jeu une souffrance psychologique inverse. En effet, si le corps ne reçoit pas assez à manger pour subvenir, il déclenche une souffrance de la conscience qui oblige l'homme à trouver les moyens de contribuer à la conservation du corps. Pour la privation du confort, l'homme peut s'accommoder d'une paillasse inconfortable, mais sa souffrance psychologique sera accrue par le fait qu'il désire son lit et son oreiller dont il est privé, cette souffrance peut devenir obsessionnelle alors qu'elle ne met pas l'intégrité du corps en danger. À leur retour, beaucoup éprouvent le plaisir d'apprécier des choses simples qu'ils ne considéraient pas avant. L'échelle des valeurs a été reconconditionnée par la captivité.

Le choix des aspects des conditions de vie des prisonniers de guerre français étudiés a été réalisé de manière fidèle aux préoccupations exprimées par les captifs lors du conflit. La lecture d'une vaste sélection de courriers, envoyés par les prisonniers de guerre du détachement de travail étudié, permet de relever les thèmes développés par fréquences, afin d'établir une hiérarchie dans les préoccupations. Si les thèmes abordés dans les échanges semblent s'équilibrer à première vue, la nourriture est un aspect majeur par lequel l'étude se propose d'entrer en matière.

Nourriture

Une approche originale des conditions d'alimentation des prisonniers de guerre du commando de travail étudié réside dans l'analyse systématique des fiches médicales de rapatriement²⁶. Ces fiches ont été établies lors de la démobilisation des soldats après une visite médicale obligatoire avant le retour dans le foyer. Si la perte de poids indiquée permet d'évaluer un manque de nourriture, l'état de la dentition donne un indice fort sur la qualité nutritive des repas reçus par les captifs tout au long de leur captivité. S'il est avéré, qu'afin d'assurer leur efficacité productive les prisonniers

26. Division des Archives des victimes des conflits contemporains, Service historique de la défense à Caen, Fiches médicales de rapatriement, AC2 MI 1 à 175, 1945.

de guerre aient été suffisamment nourris, la qualité de cette nourriture ne semble pas avoir répondu aux besoins nutritionnels. L'accès à la nourriture n'a pas été possible dans les mêmes conditions au fur et à mesure de l'évolution du conflit, si les prisonniers de guerre ont souffert d'un manque de nourriture sévère dès leur capture, l'arrivée dans le Reich leur permet de retrouver une alimentation suffisante, agrémentée par les envois venant de France, au prix de privations pour ceux restés au pays. Ces envois ont permis aux captifs, vers la fin du conflit, de ne pas autant souffrir des pénuries que la population locale, faisant des réserves accumulées une monnaie d'échange non négligeable. Le responsable de l'approvisionnement de l'usine, devant répondre à une injonction de la Wehrmacht afin que les rations journalières des prisonniers de guerre russes soient inférieures à celles des prisonniers de guerre français, justifie son refus de réduire les rations des Russes en invoquant sa volonté d'obtenir le meilleur rendement de cette nombreuse main-d'œuvre en échange d'une alimentation correcte²⁷. Ceci montre à quel point la soumission ou le zèle des responsables pouvaient avoir une influence directe sur les conditions de vie des prisonniers. Des témoignages épistolaires ou extraits de journaux de captivité viennent étayer les résultats fournis par l'analyse des documents officiels conservés dans les différentes archives.

Privation de liberté

Derrière les barbelés, le prisonnier de guerre a une totale liberté de mouvement, mais les possibilités de découvrir quelque chose de nouveau se réduisent très vite. Ainsi la monotonie s'installe, ce qui entraîne un repli sur soi et provoque la mélancolie. Les prisonniers de guerre parlent d'une psychose des barbelés²⁸. Bien des hommes avant la guerre n'étaient jamais sortis du périmètre de leur village et préféraient leur foyer, ne s'en éloignant que rarement. Dès lors qu'ils sont en captivité, ces individus se plaignent d'être restreints dans leur liberté. Le mal du pays et l'éloignement des proches peuvent en être la cause. C'est donc la captivité en soi qui est source de souffrance car le prisonnier ne peut supporter cette limitation des mouvements et souffre de cela. En effet, le barbelé représente une interdiction, et la conscience sait que le franchissement de cette limite est interdit. Ainsi, d'instinct s'éveille le désir de franchir cette limite tout en sachant que ce n'est pas possible, ce qui provoque un tourment. Cet obstacle représente une barrière psychologique entre la réalité et le désir, et comme le désir est contraint par ce dernier, le prisonnier éprouve une douleur lancinante qui se transforme en obsession, parce que son immatérialité le rend impossible à résoudre. Le fil de fer

27. Fichtel & Sachs Archiv, 20130904_114513, Büro des Betriebsführer, Herrn Gerst, 24/05/1943.

28. Johan Goethals, « Les effets psychosociaux des longues peines d'emprisonnement », in *Déviance et Société*, 1980, vol. IV, n° 1, p. 81-101.

barbelé devient le symbole de la captivité. À l'intérieur de celui-ci, le logement, dont l'organisation et le fonctionnement sont prévus et organisés par des ordonnances militaires, présente autant de variétés qu'il y a de détachements de travail. Pour la seule région militaire de l'arrondissement du Stalag XIIIIC on dénombre plus de 900 *Arbeitskommando*, soit 900 lieux de vie, aménagés différemment, somme toute régis par des règles applicables à tous²⁹. C'est à partir des particularités de chacun de ces microcosmes, que se dessine ce qui est commun à tous. Chaque détachement répond aux mêmes ordres. Chaque unité est surveillée par un chef de commando allemand et des gardes. Ces hommes, aussi différents que le sont ceux dont ils ont la charge, abordent leurs devoirs de manière individuelle, déterminant ainsi les conditions de vie du groupe sous leur autorité. Le séjour au *Stalag* des prisonniers de guerre est, en règle générale, de courte durée. Dès que possible, ils sont répartis en détachements de travail et mis au service de l'économie du Reich. Pour le Stalag XIIIIC, le camp compte au 6 novembre 1940 un nombre total de 21 272 prisonniers, 717 restent au camp et 20 555 hommes travaillent dans des détachements de travail³⁰. Cette dénomination, détachement de travail ou commando de travail, est déconcertante, car ce terme nous renvoie automatiquement à l'idée d'un groupe d'ouvriers au service d'un employeur. Lorsqu'une entreprise utilise un nombre important de prisonniers de guerre français et qu'elle ne dispose pas des structures d'hébergements suffisantes, elle répartit sa main-d'œuvre dans de petites structures de détention. Afin de les identifier et les différencier, l'autorité militaire attribue à chaque structure un matricule dénommé *Arbeitskommando*³¹. Lorsqu'un prisonnier de guerre parle de son commando, il n'évoque pas son lieu de travail mais son hébergement. Au-delà de l'aspect formel des conditions de logement, la question de l'hébergement permet d'appréhender l'organisation et le fonctionnement de la surveillance, à l'intérieur comme à l'extérieur du détachement.

Travail

Le travail est essentiel pour l'équilibre mental du prisonnier. C'est le moment privilégié où le prisonnier de guerre peut retrouver une situation antérieure à la captivité. Au travail il peut oublier sa condition de vie, mais surtout, il peut mettre en avant son savoir-faire et ses capacités professionnelles. À leur retour, beaucoup de compatriotes s'interrogent sur l'engagement des prisonniers de guerre au sein du système productif du Reich, donc de l'ennemi. C'est dans l'analyse de cette problématique que la notion de contrainte « *Zwang* » perd de son essence. En règle générale, le prisonnier de guerre français est confronté à plusieurs cas de conscience.

29. Comité international de la Croix-Rouge, Rapports de visites des camps, Camp Hammelburg visité par Mrs. Mayer et Biner, 1941-1945.

30. *Idem*.

31. Détachement de travail.

Le premier concerne l'obéissance militaire. En effet, même si la convention de Genève prévoit le travail des prisonniers de guerre, les captifs restent des soldats avec une hiérarchie. L'homme de confiance prend dès le départ une place importante dans l'organisation militaire des camps de prisonniers. Souvent le sous-officier le plus gradé et le plus âgé, il est la conscience morale et la référence hiérarchique pour un groupe de prisonniers vivant en vase clos, hermétique aux influences extérieures. Ces hommes, nés au début du siècle, ayant vécu la Première Guerre mondiale alors qu'ils étaient adolescents, connaissent le passé glorieux de leur père face à l'ennemi, mais surtout, depuis leur plus tendre enfance, connaissent le nom de Philippe Pétain. Comme leurs pères, ils vouent au maréchal un grand respect³² et, en 1941, le nom du général de Gaulle leur est parfaitement inconnu. Isolés au cœur du Reich, les informations qui leur parviennent sont filtrées et censurées. Les seules nouvelles accessibles sont diffusées par le réseau de propagande de la *Wehrmachtauskunftsstelle* de Berlin/Schöneberg³³.

Alors que le prisonnier de guerre est nourri, logé et blanchi et son salaire amputé d'un cinquième, versé au *Stalag* pour son entretien, le travailleur STO lui, doit retirer de son salaire, sa nourriture, son logement et son habillement, si bien qu'à la fin du mois il ne lui reste guère d'argent qu'il peut envoyer à ses proches. Le prisonnier de guerre, lui, n'ayant pas accès aux magasins allemands et ne pouvant se rendre dans les bars, cinémas et autres lieux de divertissements, peut, chaque fin de mois, faire parvenir une somme d'argent à sa famille. Le salaire est fixé par les autorités militaires et les prisonniers de guerre sont payés pour les heures supplémentaires effectuées, touchent des primes pour des travaux pénibles ou s'ils travaillent par équipe. Ils sont traités comme les Allemands pour ce qui est des questions salariales et ils sont soumis aux mêmes horaires. Le lieu de travail est aussi, pour le prisonnier de guerre, le seul moment où il sort de l'environnement de sa captivité. Si son univers est toujours restreint et surveillé, entouré qu'il est des murs de son usine, c'est le moment pour lui d'avoir des contacts avec les civils, surveillants de la *Deutsche Arbeit Front*³⁴ ou ouvriers civils allemands. Il y rencontrera rarement des prisonniers de guerre d'autres nationalités ou des requis du STO, car les directives réclament de ne pas mélanger, autant que possible, les catégories, ni les nationalités de travailleurs. Le prisonnier de guerre français est assuré pour les accidents du travail par la corporation, il est géré pour ses attributions d'emplois par l'*Arbeitsamt*, et sous l'autorité d'un chef d'équipe civil, travaille avec des collègues civils avec lesquels il lui est, en principe, interdit de communiquer. Dans les faits, le contact entre les catégories ne peut être

32. Henri Amouroux, *Quarante millions de pétainistes : juin 1940 - juin 1941, La grande histoire des Français sous l'Occupation*, Paris, Robert Laffont, 1977, 574 p.

33. Thomas L. Houlihan, *Kriegssprache, Glossary of WWII, German Military and Period Specific Words, Phrases and Abbreviations for Historians, Researchers and Hobbyist*, Lake Orion, Michigan, Maps At War, 2009.

34. Front allemand du travail, in Adam Tooze, *Le Salaire de la destruction : Formation et ruine de l'économie nazie*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 513.

évité, même s'il est sévèrement réprimé. C'est dans le monde du travail que le prisonnier de guerre se sent le plus proche de sa vie normale, de sa vie d'avant, et c'est donc dans ce cadre qu'il ressent le moins de souffrance due à la perte de sa condition d'avant-guerre. Souvent, il n'hésite pas à donner le meilleur de lui-même, pour montrer aux « boches, ce dont les Français sont capables³⁵ ! ».

La grande majorité des prisonniers de guerre français est au départ convaincue par les actions menées par le Maréchal en vue de leur libération, et que leur bonne volonté permettra aux négociations entre le gouvernement de Vichy et le Reich d'aboutir à un retour rapide dans leurs foyers. Cette vision de la situation s'est renforcée dès lors que Vichy met en place la mission Scapini, qui donne aux captifs le sentiment d'être vraiment pris en compte par la politique du Maréchal et que leur retour en France n'est plus qu'une question de temps³⁶.

Vie sociale

Dès lors que l'homme perd ses repères et ses liens sociaux, que ce soit avec sa famille, ses amis, ses collègues de travail, etc., la rupture des liens provoque irrémédiablement chez lui de profonds bouleversements. Il perd sa place dans la société et cela génère de l'angoisse, de la tristesse et un sentiment de déracinement. Le prisonnier a le sentiment de développer une double personnalité, celle qui ressent le drame en train de se jouer et l'autre vivant dans le passé et se raccrochant à ce qui a été. Le pire, pour lui, c'est la prise de conscience du fait que la société se passe très bien de lui et qu'elle continue à fonctionner malgré son absence. Bien qu'il en soit conscient, cette réalité provoque un sentiment d'injustice et il le ressent comme une mort sociale. Dans le camp se développent de nouveaux réseaux sociaux auxquels le prisonnier de guerre se connecte. La santé mentale du prisonnier est particulièrement mise à rude épreuve durant la première année de sa captivité. C'est dans cet espace-temps où il vit la perte de ses repères et questionne les certitudes qu'il a sur sa propre personnalité, c'est le moment où il se rend compte qu'il est devenu un autre être social. Ainsi, on peut dire que le déracinement permet la découverte du vrai « moi » intérieur alors que le « moi » social d'avant a disparu. Afin de réduire l'impact de cette prise de conscience et atténuer cette douleur psychologique, le prisonnier de guerre tente de préserver ses liens sociaux les plus importants en

35. Interview Maurice Santier, Prisonnier de guerre du Stalag XIIIIC, 22/03/2014.

36. Dans les camps de prisonniers, la mission Scapini, du nom de son chef, organisait des cercles Pétain, des réunions et des journaux favorables à la Révolution nationale. Scapini lui-même incarnait sa mission comme héros de la Grande Guerre, devenu aveugle à la suite des blessures reçues sur le champ de bataille. En février 1943, le régime de Vichy créa une mission équivalente pour les travailleurs civils français en Allemagne, la commission Bruneton, in Pietr Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie*, Bruxelles, Éditions Complexe, collection « Histoire du temps présent », 2003, p. 108.

entretenant un échange épistolaire régulier avec ses proches. Un prisonnier de guerre explique lui-même l'importance du courrier à ses proches :

Je tiens aussi à souligner l'importance de la correspondance. Vous qui savez que des censeurs vous liront avant l'absent et qui avez, au dernier moment, la pudeur de vos sentiments, qui retenez parfois votre crayon, qui arrêtez souvent votre élan comme on ravale une confession qu'un témoin gênant pourrait surprendre. Songez qu'« il » ne vit que de ces peines que vous éprouvez, de ces hésitations qui vous torturent, de ces précautions, de ce tact, de ces réserves, qu'« il » ne lit pas seulement les mots que vous avez écrits, mais qu'« il » devine, qu'« il » invente d'autres mots cachés sous les vôtres et que ceux-ci sont la voie par laquelle « il » visite votre cœur et fouille votre âme, qu'« il » les analyse, ces mots, avec un désir, une volonté de tout savoir, de tout découvrir, de tout connaître, d'aller jusqu'au fond de vous-même pour y trouver cette paix et cette confiance, et cette sécurité dont il est avide. Songez qu'une phrase prononcée se rattrape au cours des heures, qu'elle se modifie, se transforme, qu'elle s'équilibre avec d'autres qui la suivront mais que la phrase écrite reste pendant des jours et des jours, jusqu'au prochain courrier, le seul témoignage sur lequel « il » imaginera, « il » construira l'édifice de votre tendresse.

Il faut être captif pour dépouiller ces mots si simples de leur banalité, pour trouver dans « Mon fils aimé », dans « Mon papa aimé », dans « Mon époux aimé », des sonorités profondes que l'emploi nous empêchait naguère de percevoir.

Il faut être captif pour déceler qu'une lettre est un acte de foi comme un colis peut être un acte d'amour, que de souvenirs naissent autour d'un papier, d'une boîte, mille images émouvantes s'imposent à l'esprit.

Et c'est pourquoi je vous demande de penser à nos prisonniers, je vous en prie ne les oubliez pas, rappelez-vous que la lettre ou la carte, qui représente le colis moral, est plus importante que le plus beau colis de ravitaillement³⁷.

La correspondance des prisonniers de guerre est réglée, surveillée et censurée durement par la Wehrmacht. Les consignes, dans le cadre des conventions, ont souvent été modifiées par les autorités allemandes, l'évolution du conflit, elle aussi, a modifié profondément les conditions d'acheminement et la régularité des échanges. Si le courrier a une valeur morale primordiale pour le prisonnier de guerre, les colis apportent un confort matériel non négligeable qui permet aux prisonniers de guerre d'améliorer leur quotidien.

Un état des lieux des établissements médicaux sous l'autorité du Stalag XIIIIC montre que si les prisonniers de guerre français semblent avoir été soignés avec égard, les témoignages de défauts de soins, voire de maltraitance ne sont pas inexistantes. Concernant les prisonniers de guerre d'autres nationalités, les témoignages de maltraitements sont fréquents. Une étude approfondie des causes de 197 décès permet de définir les causes officielles de la mort de prisonniers de guerre français de la circonscription du Stalag XIIIIC et de constater dans quelles mesures les soldats français morts

37. Jean Rougie, *Étude sur la vie des prisonniers*, Croignon, Propriété de la famille Rougie, 12/01/1943.

en captivité ont été inhumés en terre ennemie³⁸. La cause principale des décès est due aux bombardements sur la ville industrielle de Schweinfurt, les maladies dues à la captivité, telle que la tuberculose, engendrent un nombre conséquent de disparitions, les suicides restent marginaux dans la quantité de pertes constatées. 357 fiches médicales de rapatriement analysées montrent l'état de santé des prisonniers de guerre du détachement de travail de l'usine de roulement à billes de Schweinfurt au retour sur le sol français. Ces fiches médicales apportent des précisions sur l'état général du prisonnier et indiquent la perte de poids subie durant la captivité. Que les prisonniers de guerre français aient pu bénéficier d'une alimentation suffisante augmentée d'un apport non négligeable par les envois de colis familiaux et d'organismes est un fait acquis. Toutefois leur dentition est considérée à plus de 83 % comme mauvaise à leur retour de captivité, ce qui tend à prouver que cette alimentation, si elle est suffisante, n'est certainement ni saine, ni équilibrée³⁹.

Dans le domaine de la santé en captivité, comme dans celui des relations sexuelles, le tabou est encore très fort alors que les derniers prisonniers de guerre s'éteignent. Les enfants de relations interdites se mettent en quête de leur père français et, petit à petit, la connaissance sur le sujet semble pouvoir obtenir des réponses. Il n'en est pas encore de même pour les connaissances sur la santé mentale des prisonniers et sur les conséquences directes que la captivité a eu sur leur moral et par conséquent sur leur capacité à ne pas sombrer dans la folie. Plus encore, la question du suicide n'est traitée que de manière superficielle dans les études consacrées à la captivité.

La vie dans les camps, en dehors des heures de travail imposées, semble monotone, l'horizon limité, et la vie en communauté restreinte y contribue largement. Ce qui semble propre à la captivité, réside dans le fait que le prisonnier de guerre ne peut se contenter de faire une activité de loisir pour le seul but de se divertir, ce qui serait le cas dans la vie normale, mais a besoin de lui donner un but, un objectif. En effet, il a déjà bien assez le sentiment de perdre son temps et que la captivité le prive de ses meilleures années, il ne va donc pas « perdre » son temps à des activités futiles et inutiles. Lorsque l'ouvrier travaille, inconsciemment le but recherché est l'accession à la propriété, l'ascension sociale, ... Cette notion disparaît totalement en captivité et déstabilise complètement les acquis et les usages transmis depuis des générations au sein des familles françaises. En captivité, le travail ne se fait plus au service de soi, la production et le rendement ne servent plus les intérêts propres, ainsi la notion de « tout travail mérite salaire » est réduite à néant.

38. Division des Archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC) du Service historique de la défense, AC 21 P Dossiers de décès des prisonniers de guerre français « Mort pour la France », 1939-1945.

39. Division des Archives des victimes des conflits contemporains, Service historique de la défense à Caen, Fiches médicales de rapatriement, AC2 MI 1 bis 175, 1945.

Les loisirs sont les seuls moments où le prisonnier peut reprendre le contrôle sur sa vie et lui donner du sens, il ne veut donc pas perdre son temps. Le peintre réalise des toiles pour témoigner de sa captivité, celui qui n'a pas réussi à finir ses études les reprend afin d'obtenir une meilleure situation à son retour, les menuisiers sculptent, les forgerons façonnent, d'autres consacrent leurs loisirs à la méditation et se rapprochent de leurs croyances. Les jeux de cartes et de plateaux ne sont toutefois pas bannis complètement et servent à « tuer » le temps lorsqu'aucune activité utile n'est possible, le but final n'étant pas de se divertir mais de s'évader par la pensée.

Chaque prisonnier de guerre est différent, chacun ayant ses propres passions, ses croyances, ses plaisirs, mais finalement, au travers de leurs activités de loisir en captivité, tous ne cherchent qu'un bénéfice personnel utile au retour à la vie normale, au-delà des camps. Toutefois, le prisonnier ne cherche pas à rompre ses habitudes d'avant captivité, ne voulant pas se perdre et perdre tous ses repères. Il conserve inconsciemment le besoin de ne pas rompre avec son passé, mais cherche plutôt à assigner une finalité aux actions nouvelles qu'il mène tout en les contraignant dans une continuité relative. La promiscuité oblige à la fraternité, la captivité condamne à la vie commune, l'appartenance à un groupe prend alors toute son importance. Le sport et l'activité culturelle créent autant de groupes qui échappent à la réalité du quotidien, ils permettent de s'évader sans toutefois rompre définitivement avec ce qu'était la vie d'avant. Le théâtre et la musique, semblent tenir une place de choix dans les divertissements proposés aux prisonniers de guerre français et organisés par eux-mêmes. Ils conservent le lien avec le passé et permettent d'ironiser sur l'épreuve et se moquer de la situation, le rire étant avant tout un exutoire pour le captif.

Les conditions de vie des prisonniers de guerre ont eu un effet sur leur foi, soit elles ont fini de les éloigner d'une religion qui ne les a pas sauvés dans cette épreuve, soit ils cherchent en elle un support pour traverser l'épreuve. On parle souvent dans l'historiographie d'une renaissance religieuse dans les camps en temps de guerre. Le soutien spirituel est autorisé par les autorités allemandes et un représentant de chaque courant religieux se déplace au sein des commandos de travail dépendants du camp. Au-delà du soutien spirituel, la formation intellectuelle est possible au sein des *Stalags*. Des bibliothèques sont installées et des livres en langue vernaculaire sont mis à disposition des prisonniers. L'accès aux journaux est également possible, même si ceux-ci sont des journaux de propagande, ils sont appréciés des prisonniers de guerre qui y trouvent un semblant de normalité. Si les universités dans les camps d'officiers sont bien connues, les cours mis en place pour l'obtention du certificat d'étude pour les hommes du rang le sont moins.

Les psychanalystes considèrent généralement l'attrait au sexe opposé comme essentiel à la survie d'une espèce, classant cette impulsion comme un instinct de survie. Freud estime d'ailleurs qu'empêcher l'instinct conduit

à la perversion⁴⁰. Or, force est de constater que le prisonnier de guerre, bien que restreint dans sa possibilité d'aller vers une personne de sexe opposé, ne tombe pas dans la perversion, mais semble enclin à sombrer dans l'obsession. Schopenhauer avait d'ailleurs considéré que l'obsession était la manière intellectuelle de compenser un manque biologique⁴¹. L'absence de présence féminine dans la captivité se constate surtout par un retour à une société moins raffinée, où le langage devient plus rude et où l'excès de virilité n'est plus adouci par la féminité. De toute évidence, l'absence d'amour et de présence d'un être aimé, au-delà de l'aspect purement sexuel d'une relation, provoque une souffrance. Paradoxalement, plus le temps passe et efface le souvenir de l'être aimé, plus le prisonnier idéalise la personne aimée et, avec le temps, le souvenir perd de sa précision et l'être tant recherché, s'éloigne de l'être réel. À force d'évoquer les seules qualités de l'autre, les défauts sont occultés, et la femme laissée au pays prend des allures de femme parfaite. Heureusement, les lettres et les photographies viennent lui rappeler les imperfections de l'être aimé, lui permettant de se raccrocher à la réalité du monde. Mais il constate aussi qu'il doit se battre pour que ses souvenirs ne s'estompent pas et qu'il a du mal à conserver le sentiment du réel.

La question de la sexualité et de l'amour en captivité connaît un manque réel de transmission, ce sont des choses qui, dans la société d'autrefois, ne se partageaient pas, on ne parle pas d'amour et encore moins de sexualité en société, on garde ces considérations pour soi. Aborder la question de la relation éventuelle avec des femmes allemandes ne peut se faire de manière orale avec d'anciens prisonniers de guerre, et les familles elles-mêmes, bien conscientes qu'une certaine forme de relation ait bien dû exister pendant cinq années d'absence, constatent une absence totale de dialogue et de transmission de la part de leur proche. C'est ce refus de transmission de la mémoire, qui laisse la place à tous les fantasmes et donne naissance, dans certaines familles, à l'évocation d'histoires incroyables basées sur des suspicions et des non-dits. Comment alors aborder cette question difficile de rapports entre prisonniers de guerre français et femmes allemandes ? Il faut rappeler le caractère illégal de toutes relations entre femmes allemandes et prisonniers de guerre, de quelque nationalité que ce soit. Les lois raciales sont sévères et la préservation de la pureté du sang aryen n'autorise aucun mélange avec d'autres races. La sécurité du Reich est mise en danger dès lors qu'une femme allemande s'éprend d'un prisonnier de guerre et peut alors faciliter son évasion, permettant à ce dernier de rejoindre l'ennemi. Ce crime est considéré comme de la haute trahison. Les autorités du Reich attachent une grande importance au respect du paragraphe 4 de la constitution sur la sûreté de l'État. Ce dernier traite des questions des relations avec les prisonniers de guerre. Daté du 11 mai 1940 il est signé par le

40. Gérard Bonnet, *La Violence du voir*, Paris, Puf, 2015.

41. Yves Gilli, *Les Couleurs de la perversion*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1998, p. 55.

Reichsführer-SS Heinrich Himmler⁴². C'est justement cette volonté de réprimer ces relations qui permet à l'historien de retrouver les traces et les conditions des relations entre femmes allemandes et prisonniers de guerre auprès des archives de la *Gestapo* et des tribunaux d'exception chargés d'instruire les affaires de sûreté de l'État. Les consignes sont claires. Afin de savoir si les prescriptions sont scrupuleusement respectées et les rapports entre prisonniers de guerre français et femmes allemandes inconcevables, subsistent les archives et les condamnations prononcées par le tribunal spécial de Bamberg. Ce fonds regroupant 95 condamnations des archives du Land de Bavière à Bamberg, concernant une entrave au paragraphe 4 pour la protection du peuple allemand, éclaire la compréhension du phénomène. Il faut toutefois préciser que la pratique de la sanction interne dans les entreprises est largement appliquée avant d'en arriver à une dénonciation à la police secrète et il ne fait aucun doute que la procédure engagée en interne, doit permettre d'éviter la mise à l'écart de personnels, qu'il s'agisse des femmes ou des prisonniers de guerre. Les Allemandes sont condamnées à de longues peines dans des maisons de redressement alors que les prisonniers de guerre sont transférés dans d'autres détachements de travail ou d'autres camps, très souvent le plus loin possible de l'être aimé. Les condamnations rendues par le tribunal spécial de Bamberg vont de la simple amende à des peines de maison de redressement. Le tribunal, dans de rares cas, a relaxé les condamnées par manque de preuves. Les peines de prison prononcées vont d'un mois à deux ans. Dans d'autres jugements, la peine doit se purger dans une maison de redressement et court d'une à quatre années. Les femmes allemandes jugées sont âgées de 20 à 39 ans. Seule une petite partie d'entre elles a dépassé l'âge de 40 ans et d'autres inculpations, également peu nombreuses, concernent de jeunes mineures. Si les arrêts concernent une majorité de femmes célibataires, on trouve une femme divorcée et de nombreuses femmes mariées. De ces relations illégales, aux yeux de la justice du Troisième Reich, sont nés des enfants illégitimes⁴³.

Rapatriements et transformation

Entre la bataille de France de mai-juin 1940 et la fin de la guerre, plus de 600 000 soldats français, prisonniers de guerre, soit environ 40 % des captifs, ont retrouvé leur foyer de manière légale et anticipée⁴⁴. Les raisons peuvent en être multiples, notamment lorsque Adolf Hitler décide

42. Verordnung über den Umgang mit Kriegsgefangenen vom 11. Mai 1940, Reich Gesetz Blatt. I, p. 769.

43. Staatsarchiv Bamberg, II. Neuere Bestände (Behörden und Gerichte des 19. - 21. Jahrhunderts), B. Behörden des Königreichs Bayern und des Freistaats Bayern, Justiz, Politische Befreiung, Gerichte nach 1879, Sondergerichte 1933-1945.

44. Evelyne Gayme, *Les Prisonniers de guerre français : enjeux militaires et stratégiques, 1914-1918 et 1940-1945*, Paris, Economica, 2010, 185 p.

de libérer tous les soldats vétérans de la Grande Guerre⁴⁵ nés avant 1900. Une autre ordonnance fait libérer à partir de fin 1941 et jusqu'au premier trimestre de l'année 1942 des prisonniers de guerre ayant appartenu à des unités sanitaires et ayant le statut de personnel de santé. Ainsi fut permis le retour d'infirmiers, brancardiers et autres personnels sanitaires⁴⁶. Ça et là, d'autres motifs font libérer des prisonniers de guerre français : pères de familles nombreuses, soutiens de famille, prisonniers issus de l'administration française (préfectures, ministères, etc.) et personnels jugés importants pour des sociétés d'État comme la SNCF ou les PTT. Parfois aussi, les raisons du rapatriement sont dues à l'origine d'un fait héroïque, en vue d'en récompenser les acteurs, ainsi les prisonniers de guerre de la ville de Dieppe et des communes alentour sont libérés suite à l'attitude exemplaire de la population lors de la tentative avortée de débarquement des troupes anglaises du 19 août 1942⁴⁷. Les prisonniers de guerre inaptes au travail sont rapidement renvoyés dans leurs foyers dès lors qu'ils ne peuvent plus apporter leur concours aux efforts du Reich et deviennent un poids financier pour ce dernier. 35 % des soldats rapatriés de la région militaire XIII de Nuremberg⁴⁸ le sont pour raisons médicales et pour inaptitude. Si certains auteurs tentent de démontrer que l'évasion du général Giraud en 1942 a mis un terme aux rapatriements de prisonniers de guerre français⁴⁹, il s'avère que le nombre de rapatriements n'a jamais été aussi important durant cette période. Certains transports de rapatriements d'inaptes ont toutefois été bloqués et les conditions inhumaines, en représailles de l'évasion du Général, dans lesquelles les prisonniers de guerre malades en cours de rapatriement ont été placés, sont relatées. Enfin, dès lors que la mission Scapini est mise en place et que les tractations entre le Gouvernement de Vichy et le Reich, en particulier entre Laval⁵⁰ et Sauckel⁵¹, sont les plus avancées, s'enclenche le système de la Relève. Ce dernier prévoit de renvoyer dans ses foyers un prisonnier de guerre, dès lors que trois volontaires

45. Association Philatélique de Rouen et Agglomération, Article HS9 Prisonniers de guerre français, Prisonniers libérés et rapatriés en qualité d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale, 2010, p. 22.

46. DAVCC, *op. cit.*, AC 21 P Dossiers de décès des prisonniers de guerre français « Mort pour la France », 1939-1945.

47. Jean Belloc, « Le retour des prisonniers dieppois (1942-1943) », in *Annales de Normandie*, année 1979, vol. XXIX, n° 2, p. 225-239.

48. À partir de la fin de 1942, le *Großdeutsches Reich* est subdivisée en dix-neuf Wehrkreise, régions militaires, in Georg Tessin, *Deutsche Verbände und Truppen 1919-1939*, Osnabrück, Biblio-Verlag, 1997.

49. Jacques Groignec (Le), *Pétain et les Allemands*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1997, p. 325-328.

50. Pierre Laval (1883-1945), Vice-président du Conseil de juillet à décembre 1940, il reprend la tête du gouvernement en avril 1942. Souhaitant la victoire de l'Allemagne, il crée en 1942 le Service du travail obligatoire (STO) et la Milice en 1943, condamné à mort pour haute trahison et fusillé en octobre 1945 après avoir tenté de se suicider, in Fred Kupferman, *Laval*, Paris, Balland, 1987.

51. Fanatique nazi chargé du recrutement de travailleurs étrangers à partir du 21 mars 1939, il fait tourner l'économie de guerre grâce à une armée de millions de travailleurs étrangers exploités et terrorisés, il est appelé le négrier de l'Europe. Il est condamné à la mort par pendaison à Nuremberg (Allemagne) et exécuté le 16 octobre 1946, in Jean-Paul Lefebvre-Filleau, *Ces Français qui ont collaboré avec le III^e Reich*, Monaco, Éditions du Rocher, 2017.

arrivent dans le Reich pour y travailler. Ce sont près de 100 000 prisonniers de guerre qui profitent de cet accord⁵², toutefois, comme le souligne le prisonnier de guerre Louis Vaillant et qui confirme un fait constaté :

De chez nous, peu de prisonniers sont libérés dans le cadre de la Relève, et quand il y en a, c'est parce qu'ils sont malades et inaptes au travail⁵³ !

La transformation, proposition faite à tous les prisonniers de guerre au courant de l'année 1943, permet de passer du statut de prisonnier de guerre à celui d'ouvrier civil. Il faut cependant abandonner son statut militaire afin d'obtenir de meilleures conditions de vie (meilleur salaire, assouplissement de la surveillance, congés, tenue civile, etc.). Cette procédure présente deux avantages pour le Reich. Tout d'abord, elle permet de régler le problème de la convention de Genève et l'emploi de prisonniers de guerre au sein de l'industrie de guerre, les ouvriers civils n'étant pas concernés par cette clause. En second lieu, elle permet par l'allègement de la surveillance, d'employer les gardiens allemands à d'autres fonctions. Ce qui semble à première vue être à l'avantage des prisonniers de guerre conduit aussitôt à des conflits entre les soldats français, certains attirés par les avantages indéniables, les autres formellement opposés à tout accord avec l'ennemi. Les nombreux témoignages montrent que la question ne peut être abordée dans la mesure, et chaque position mène inévitablement à des désaccords forts. On estime entre 197 000 et 250 000 le nombre de prisonniers de guerre français à travers le Reich ayant opté pour un statut civil et ayant accepté le principe de la transformation⁵⁴.

Bombardements, sabotages, évasions

Les usines de fabrication de roulements à bille de la ville industrielle de Schweinfurt en Bavière, se trouvent au cœur des objectifs militaires des alliés. Les conséquences ne sont pas uniquement dramatiques pour la population civile, mais tout autant pour les étrangers y travaillant. En tout, 1 079 habitants sont tués lors des 21 bombardements que connaît la ville. 1 556 soldats de la Wehrmacht sont tués ou portés disparus lors des attaques aériennes sur la cité. La quasi-totalité du parc immobilier est détruite ou sérieusement endommagé, ne laissant qu'une infime partie des habitations intactes. 82 Français sont décédés par suite des bombardements sur la cité industrielle. Parmi les victimes sont recensés 41 STO et 41 prisonniers de guerre. Le bombardement du 24 février 1944 reste le

52. Helga Bories-Sawala, « Les Prisonniers français dans l'industrie de guerre allemande : une composante parmi la main-d'œuvre forcée, composite et hiérarchisée », in Jean-Claude Catherine (dir.), *La Captivité des prisonniers de guerre, Histoire, art et mémoire, 1939-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 95-104.

53. Louis Vaillant, Lettre DSC03101 du 10.09.1942, Famille Vaillant St Roch.

54. Ministère des prisonniers, Déportés et Réfugiés, « Bilan d'un effort », Paris, Busson, novembre 1945, in Pieter Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : Résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Éditions Complexe, Paris, Bruxelles, 2003, p. 92.

plus meurtrier avec 67 victimes françaises. Les bombardements affectent fortement les rendements, alors que la production atteint 140 tonnes mensuelles au début de février 1944, elle chute à 25 tonnes mensuelles en mars et jusqu'à 10 tonnes en avril⁵⁵. Les alentours de la ville de Schweinfurt sont particulièrement mal équipés en abris anti-aériens. Alors que les bombardements s'accroissent, les prisonniers de guerre ne trouvent plus le repos, ni le jour, et encore moins la nuit. Leurs conditions de vie se sont largement détériorées. La délégation de la Croix-Rouge internationale en visite au Stalag XIIIIC, après s'être entretenue avec les hommes de confiance, en conclut que la situation des commandos de travail de la ville de Schweinfurt est dramatique⁵⁶. Les bombardements alliés ont été la cause principale des décès de prisonniers de guerre français pour la région militaire sous l'autorité du Stalag XIIIIC.

La force d'inertie du travail des prisonniers de guerre peut être considérée comme la principale action de résistance mise en œuvre par ces derniers. La mauvaise volonté des Français se manifeste également par des actions passives, dont le ralentissement de la production. Alors que plusieurs mesures disciplinaires sont prises contre des prisonniers de guerre français et belges, l'office de placement de Schweinfurt décide de mettre de plus en plus de travailleurs forcés et de prisonniers de guerre russes à la disposition des entreprises d'armement. Cette nouvelle main-d'œuvre semble satisfaire les entreprises. À partir du mois d'avril 1942, les évadés français ou belges repris sont envoyés dans le camp de Rawa-Ruska, spécialement créé pour eux, au cœur du gouvernement général de la Pologne. Il s'agit clairement d'une entorse aux conventions de Genève qui stipulent que les évadés ne peuvent être condamnés à une peine supérieure à 30 jours de prison. En mars 1942, une affiche est placardée dans tous les *Stalags* du Reich et rappelle que toute évasion ou tout acte de sabotage conduisent les contrevenants à Rawa-Ruska (Stalag 325)⁵⁷ ou Koblitz (Stalag 369)⁵⁸ pour y être rééduqués. À quelque 1 200 kilomètres de la France, au centre de la campagne polonaise et proche de la frontière russe, là où même la Croix-Rouge n'a pas accès, le camp est situé dans le triangle de la mort, Auschwitz, Treblinka et Belzec. Les Français l'appellent le camp de la goutte d'eau et de la mort lente. Ceux qui y sont passés se souviennent des heures les plus sombres de leur existence. La situation des prisonniers de guerre s'est fortement dégradée vers la fin de l'année 1944 lorsque l'état-major allemand, craignant que les suites du débarquement en

55. United States Strategic Bombing Survey: Over-all Report (European War), September 30, 1945 (USSBS), in Golücke Friedhelm, *Schweinfurt und der strategische Luftkrieg 1943, Der Angriff der US Air Force vom 14. Oktober 1943 gegen die Schweinfurter Kugellagerindustrie*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1980, p. 374.

56. Comité International de la Croix-Rouge, Rapport de visite du Stalag XIIIIC de Hammelburg, 31.03.1944.

57. Raymond Jarny, *L'Enfer de Rawa-Ruska*, Presses de Valmy, 2000, 558 p.

58. Jean Morin, *Camp de concentration, Captivité, 50 dessins, Stalags Gross-Hesepe et Koblitz*, Bordeaux, Imprimerie Ateliers Grenouilleau-Landais, 1946, 50 p.

Normandie provoquent des tensions au sein des prisonniers de guerre de toutes les nations, a décidé de renforcer la surveillance. Au camp principal, des mesures sont prises pour avorter toute tentative d'évasion, d'émeutes ou encore de tentative de libération du camp par l'extérieur. Les prisonniers de guerre sont enfermés dans leurs *Arbeitskommando* dès leur retour du travail et la vigilance est accrue concernant d'éventuels sabotages. Pour cela, les surveillances sont renforcées sur le lieu de travail par des militaires et par des civils, la séparation des prisonniers de guerre des autres catégories de travailleurs étrangers est à nouveau mise en œuvre. Les détachements jugés difficiles et dont il est compliqué d'en assurer la sécurité, sont démantelés et les occupants renvoyés au camp principal. Il ne reste pas moins que peu d'actes de sabotage de grande envergure sont entrepris par les prisonniers de guerre, la peur et le risque de représailles sur les proches restés en France étant trop grande. Lors d'une suspicion d'évasion, l'employeur doit entamer des recherches immédiates sans attendre que le prisonnier de guerre ne réapparaisse de lui-même, dans le but de laisser le moins d'avance possible au fugitif. Toutes les absences doivent immédiatement être signalées au gardien afin que ce dernier puisse en informer la gendarmerie et le camp principal. Après une évasion, l'employeur doit se soumettre à une enquête qui permet de comprendre les moyens mis en œuvre par le fugitif. S'il s'avère que l'évasion est la conséquence d'un manque de surveillance de la part de l'employeur, le prisonnier de guerre n'est alors pas remplacé⁵⁹.

LE RETOUR

Maurice Delprat témoigne à propos de son retour :

Nous étions un peu les intrus. Je crois que je n'ai jamais raconté vraiment mes vraies misères. On n'avait pas à être fiers d'être captifs, alors on a mis ça sous le matelas, on n'en parlait pas⁶⁰.

Un an après la guerre, l'homme de confiance du Stalag XIIIIC d'Hammeburg, Lucien Erbs, rédige son rapport sur la captivité. Il souligne que le long temps passé en captivité impose au prisonnier de guerre de prendre du repos. La durée de son exil a été éprouvante et le prisonnier est souvent à bout de nerfs. La joie du retour s'est vite estompée et est remplacée, selon lui, par une sorte de dégoût. Les prisonniers savent la France à genou, mais ne l'imaginent pas à terre⁶¹. Lors de leur captivité en Allemagne,

59. Archives de la commune de Marckolsheim, SGM/43, Richtlinien für Arbeitgeber von Kriegsgefangenen über das Verhalten zu diesen, deren Arbeitseinsatz, Unterkunft, Bewachung, usw., Offenbourg, 01.07.1943.

60. Maurice Delprat, *Témoignage*, Francetvinfo, 8 mai 1945 le retour des prisonniers français, 08.05.2015.

61. Lucien Erbs, *Rapport sur la captivité au Stalag XIIIIC et dans les commandos de travail*, 21.02.1946.

ils vivaient en communauté. Communistes, royalistes, ouvriers ou chefs d'entreprises, de toutes les classes sociales, de toutes les couleurs politiques, ils formaient un groupe d'hommes captifs avec un même sentiment les unissant. Après le retour en France, ils ont à nouveau le sentiment d'être considérés au travers du filtre de l'origine ou de l'appartenance à un parti politique. La désillusion est grande, si bien que le prisonnier de guerre ne se sent pas en mesure de répondre aux attentes de ses proches et de la société, qui attendent de lui un engagement fort dans la reconstruction. Les prisonniers de guerre vont continuer à s'entraider. Les groupes formés là-bas en Allemagne, maintenant éparpillés sur le territoire national, restent solidaires. Les premières associations d'anciens prisonniers de guerre sont créées à la même époque. Il semble difficile d'évaluer le sentiment général des prisonniers de guerre dans le contexte d'après-guerre.

Chaque personne a un ressenti propre qui s'exprime de manière différente. Malgré la quantité d'informations à traiter, une étude à partir de l'individu s'avère incontournable dans un travail sur la captivité. Chaque individu se construit sa propre mémoire à partir des événements majeurs ayant rythmé sa vie. Un État et plus encore les personnes qui le constituent construisent leur mémoire collective à partir de faits historiques qui leur sont communs, choisis et diffusés dans le cercle privé. La période du national-socialisme reste un élément douloureux de l'histoire des Allemands, mais le temps du silence semble appartenir au passé auprès des jeunes générations. Toutefois, que ce soit en Allemagne ou dans les autres pays touchés par ce conflit mondial, la mémoire s'entretient majoritairement autour de la déportation et de la Résistance. Les prisonniers de guerre n'occupent pas une place aussi importante dans la conscience de la population française. Les raisons en sont diverses. Dès leur retour, ils ne désirent qu'une seule chose, aller de l'avant, oublier les années perdues et se faire oublier. Ils ne se sentent pas légitimes de se plaindre par rapport au sort des déportés. D'ailleurs, dans le cercle familial étendu, les questions restent en suspens et les anciens prisonniers de guerre ne veulent pas se justifier sur leurs actions en Allemagne. Ils ont acquis la conviction, qu'en dehors de leur camarade de captivité, personne ne peut comprendre ce que furent leurs conditions de vie. Ils choisissent alors de se murer dans le silence. Ce silence doit conduire à l'oubli, ce que les prisonniers de guerre ont finalement bien réussi. Pour la plupart d'entre eux, même si la situation morale était plutôt difficile en captivité, elle était supportable. Beaucoup ont accepté leur condition et n'ont pas voulu mettre leur vie en danger et se sont résignés dans l'espoir de rentrer aussi vite que possible dans leurs foyers. Les prisonniers de guerre pensent alors que la société d'après-guerre n'est pas prête à entendre de tels arguments. La plupart des prisonniers de guerre sont aujourd'hui décédés et peu ont laissé leur témoignage. Une vie de silence et une vie pour oublier. Après le décès du prisonnier de guerre, la famille reste avec ses questions, le silence du père ayant fait de sa captivité un grand mystère. Les questions restées sans réponses laissent libre court à toutes les suppositions. Le silence est parfois si profond dans certaines familles que

les enfants ou les petits-enfants n'apprennent que très tard la captivité du père ou du grand-père.

La coopération franco-allemande a contribué à la naissance de l'Europe, un projet auquel la majorité des prisonniers de guerre a adhéré, selon les témoignages des descendants. Certains prisonniers de guerre ont appris la langue allemande et ont continué à l'utiliser après leur retour. Nombreux sont ceux qui ont incité leurs enfants à apprendre la langue de Goethe à l'école. De nombreux prisonniers de guerre sont retournés en Allemagne sur les lieux de leur captivité.

Au travers de l'expérience vécue par le détachement de prisonniers de guerre français de l'usine de roulements à billes de Fichtel & Sachs à Schweinfurt, c'est toute l'histoire de ceux qui ont été au cœur de l'enfer de l'industrie du Reich et des villes industrielles que nous pouvons percevoir. Parmi les prisonniers de guerre français, il en est un certain nombre qui, au crépuscule de leur vie, ont montré la volonté de partager avec leur famille et la collectivité. Si le silence imposé par les prisonniers de guerre après leur retour les a écartés de la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale, les études des dernières années les replacent au cœur de l'histoire du conflit, comme une part non négligeable des victimes du nazisme.

Christophe WOEHRLE

Doctorant

Université de Bamberg